

ANNONCES NOUVELLES

Les arbres comme les hommes. — La Cie de piano Pratt.
Rentrées des classes. — Au Syndicat de Québec.
Académie St-Louis.
Cours du Bon Pasteur, Charlesbourg.
Vivantes de Québec.
Académie de Jésus Marie, Sillery.
Le bois pour les pianos. — La Cie de Piano Pratt.
Collège des sciences et chirurgiens de la province de Québec. — A. G. Bellet, M. D.
Hac ne Paillie. — Latimer & Légaré.
The Montreal Business College. — J. D. Davis.

Avis aux abonnés retardataires

Nous adressons à nos abonnés retardataires un dernier et pressant avis. Réellement il y a de la part d'un grand nombre de la mauvaise volonté. Les abonnés qui nous ont dus sont tellement considérables que nous allons être obligés de s'en servir et de recourir à nos avocats. On nous a argués et on s'opposera ce désagrément en nous faisant parvenir sans retard ce que l'on nous doit. Nous avons expédié depuis quelques semaines des centaines de comptes. Les retardataires seront donc sans excuse s'ils ne s'exécutent au plus tôt.

L'ADMINISTRATION.

CANADA

QUEBEC, 27 Août 1895

A propos du "Globe"

Le Manitoba consacre plusieurs articles au "Globe" à propos de la question des écoles. Les conduits de M. Laurier et de M. Tardif ont été déclinés dans les écrits de notre confrère manitobain, que nous reprodons :
Le "Globe" demande si, pour s'assurer des griefs des Catholiques de Manitoba, il y a un meilleur mode que celui d'une enquête, telle que proposée par M. Laurier, sur le système scolaire, le chiffre de la population catholique et protestante, ainsi que le bien fondé des griefs que l'on prétend avoir ?
Enfin nous avons le mot de l'énigme : si M. Laurier arrive au pouvoir, avant le règlement de la question des écoles, il va nous falloir recommencer nos procès par des enquêtes.

Que nous aura servi d'avoir gagné notre cause au conseil privé, si pour convaincre M. Laurier que nous avons des droits, il faut tout recommencer ? Nous sommes évidemment victimes de la trahison de la part d'hommes sur lesquels nous devrions compter, puisqu'ils ont la prétention d'être nos compatriotes et catholiques comme nous.
Si d'un côté nous avons à nous plaindre des écrits du "Mail-Empire" et du "Hamilton Spectator" deux des principaux organes Anglais du parti conservateur nous devons cependant dire qu'aucun de ces deux journaux n'a encore approuvé le gouvernement Greenway et encouragé nos ennemis à résister à l'intervention du gouvernement fédéral, comme le fait constamment le "Globe" et grand organe du parti libéral dans Ontario.

Voici ce que disait cette feuille la semaine dernière :
"Le Manitoba aura la sympathie et l'appui moral de la grande masse du peuple dans sa détermination de résister à toute intervention extérieure quant à l'administration de ses écoles."
Après cela, il est facile de s'expliquer pourquoi M. Laurier refuse de se compromettre sur la question des écoles.

Quand même nous aurions ses sympathies, son parti ne serait pas avec lui et il serait lui-même impuissant à nous rendre justice.
Voici ce que nous lisons dans cette feuille numéro du 9 courant :
"Le Smith's Falls News dit : Ce que le "Globe" de Toronto devrait faire serait de conseiller au premier ministre Greenway d'accepter en tant que possible la recommandation du gouvernement fédéral."
"C'est la précision de ce que ne fera pas le "Globe". Nous préférons conseiller au premier ministre Bowell de persister son arrêté ministériel."

Pas besoin de commentaires à cette réponse du "Globe".
En réponse au Star de Montréal le "Globe" dit que la raison pour laquelle il demande le rappel de l'arrêté ministériel (Remedial Order), c'est parce que ce document demande le rétablissement de l'ancien système scolaire."

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Le lieutenant-gouverneur Chapleau part de Montréal demain matin, avec Mme Chapleau, M. Kozekynski, conseiller général de France, le Dr Rodier, etc., pour traverser le territoire canadien sur le C. P. R. jusqu'à la côte du Pacifique. Le voyage durera environ cinq semaines. A son retour, Son Honneur arrêtera à Bath, Régina, Calgary, Winnipeg, Port Arthur et quelques autres endroits. C'est la première fois que l'hon. M. Chapleau fait ce voyage.

DEMANDE DE CESSION

Une demande de cession a été faite chez M. François Moisan & Co, manufacturier de chaussures, de St-Roch, de la part de M. Jos. Honoré Jacques de cette ville. M. Orlan Jobin a été nommé gardien provisoire. Le bilan n'est pas encore déposé en cour.

Assemblée libérale à New-Carlisle

Fiasco complet

Not chef, M. Laurier, escorté de MM. Lemieux, Favel, Talbot et Bourassa, est de ce temps-ci en visite dans notre comté.
Il pérore à sa manière contre l'administration actuelle et prédit à ceux qui veulent bien l'écouter qu'avant six mois il se trouvera sur les banquettes ministérielles. Quand il est à bout d'arguments, il insulte le "Courrier du Canada" et la "Minerve" qui, j'en suis sûr, ne s'en portent pas plus mal.

Cette après-midi, not chef a parlé à l'hôtel de ville de New-Carlisle. Quarante personnes bien comptées ont fait les frais de son auditoire. Jamais pareil fiasco politique ne s'est encore vu dans notre comté. Pourtant il faisait très beau, les chemins n'étaient pas du tout mauvais et l'assemblée avait été annoncée depuis longtemps. De plus, les deux représentants du comté et deux jeunes gloires du parti libéral accompagnaient M. Laurier. Et depuis si longtemps que l'on vante les capacités oratoires de M. Laurier ! D'où vient donc que si peu de gens sont allés l'écouter ? Les électeurs de Bonaventure nous le diront peut-être lors de la prochaine élection. A bon entendeur, salut !

La séance a été ouverte par M. Talbot. Il a en toutes les conditions de l'auditoire. Il avait l'air d'un écuyer de quatrième qui pratique une déclaration. Il a eu un beau moment : celui où il a arrêté.

Puis M. Laurier se lève. Pas un applaudissement, pas un souffle pas un signe, rien. C'est grâce à l'initiative de MM. Favel et Lemieux qu'il a pu être salué de quelques faibles claque-mains.

La première partie de son discours fut insignifiante. Elle ne contenait que les paroles arguées de l'Electeur à propos de pensions et de salaires. Par exemple il voulut nous faire accroire que notre solliciteur-général à Ottawa, soit \$6000 par année pour plaider les causes du peuple qu'il ne plaide jamais et partant que l'hon. M. Curran est payé pour ne rien faire. Mais, M. Laurier, nous prenons pour des niais dans le comté de Bonaventure ? Est-ce que le Solliciteur-général ne travaille pas autant à Ottawa que n'importe quel autre ministre ? Mais pour cette question, c'est la ressource. Les arguments de ce genre s'appellent des atropes votes.

Sur la question des écoles M. Laurier a encore joué son rôle de fourbe. Il a dit qu'il a une politique bien arrêtée sur cette question, puis il nous a rappelés qu'il a dit en telle circonstance, à telle date et devant tel et tel auditoire. Mais il s'est bien gardé de dire ce qu'il fit, ce que le gouvernement devrait faire.

Qui nous assure que M. Laurier, une fois au pouvoir redressera à notre entière satisfaction les griefs des catholiques du Manitoba. Que le chef de l'opposition dise de quelle manière il réglera la question des écoles et nous saurons à quel nous en tenir.
Nous nous fions bien, pour le moment, de savoir ce qu'il a dit à Toronto, à Montréal ou à Winnipeg ; l'important aujourd'hui c'est de savoir ce que fera le parti libéral si jamais il atteint le pouvoir. Et avant la prochaine lutte nous avons droit de savoir des deux partis, si oui ou non, les droits d'une minorité qui nous est consacrée seront suffisamment rétablis.

Cet après-midi M. Laurier a encore laissé échapper une de ses phrases favorites : la voici à titre de curiosité : "Si j'arrive au pouvoir — ce qui ne tardera pas — j'ai la prétention de croire que la question des écoles sera réglée à l'amiable." Peut-on être plus fourbe ! Not chef a aussi fait allusion au "Courrier" et à la "Minerve". Il me semble qu'il en a trop dit pour un si petit auditoire.

MM. Lemieux, Favel et Bourassa ont eu à adresser la parole. A la fin, il n'y avait plus qu'une trentaine de personnes dans la salle.

En somme ce fut un fiasco sur toute la ligne.
Pourrait le comté de Bonaventure a prouvé dernièrement encore qu'il n'était pas conservateur.

Où donc est le prestige de M. Laurier ? Des gens qui n'y a pas cinq ans ont voté pour M. Laurier m'ont dit qu'il ne valait pas la peine de se déranger pour aller écouter ses blagues et des fausses promesses.

Tout le monde savait que M. Laurier devait parler.

Il n'y avait à l'assemblée de New-Carlisle que quatre vingt deux personnes bien comptées et jamais de ma vie je n'ai vu un auditoire si paisible.

G. TOUTY.

UNE NOUVEAUTE A QUEBEC

Des marins prêchent l'évangile au public

Deux marins de la frégate anglaise Canada ont donné un échantillon de leurs manières anglaises dimanche sur la terrasse en prêchant à la foule, bible en main.

Ceux-là qui ont parcouru le Royaume-Uni se rappellent, sans doute, ces prêchers ambulants que l'on rencontre aux carrefours et sur les squares, paraphrasant sur l'Evangile.

Les gamins ont causé quelques ennuis aux apôtres marins pendant leurs harangues.

Si le baby fait ses dents

N'hésitez point et employez ce vieux remède le sirop de dentition de Mme Winslow pour les enfants. Il nourrit l'enfant, amoindrit les gencives, soulage la douleur, guérit les coliques, et c'est le meilleur remède pour la diarrhée 25 cts la bouteille. 15 septembre 1894 — Lancet.

Un suicide à Lévis

Un vieux garçon

Se flambe la cervelle

En chantant

L'épidémie du suicide se répand partout. La petite ville de Lévis, d'ordinaire si paisible, a été jetée dans l'émoi hier soir par la nouvelle qu'un vieux garçon du nom de Napoléon Myrand et natif de St-Roch, croyons-nous s'était flambé la cervelle en chantant. Renseignements pris la chose était malheureusement trop vraie.

Le suicide, un nommé Myrand, âgé de 55 ans, était pressier de son métier. Au printemps dernier, il abandonna l'ouvrage, étant devenu incapable de travailler par suite d'un défaut de santé. Il continua de demeurer à Lévis cependant, gardant sa pension chez M. Sem Blais, rue St-Louis. Hier après-midi il revint à sa pension vers 4.30 et s'enferma dans sa chambre pour chanter. Quelques minutes après avant 6 heures, Mme Blais servit le souper et dit à Myrand de se mettre à table.

"Je vais attendre", dit-il, en parlant du mari de Mme Blais.

Mangez toujours votre soupe. Et il se mit à table. Mais il trouva la soupe trop chaude et il passa de nouveau dans sa chambre en disant qu'il allait la laisser refroidir.

Il ferma sa porte comme d'habitude, ouvrit sa valise et se mit à chanter.

Tout à coup on entendit le bruit d'une détonation. Mme Blais s'informa de sa voisine pour savoir ce que c'était et celle-ci lui répondit : "C'est un coup de revolver !"

Ainsi, Mme Blais se dit : "C'est Myrand ! Son mari arrivait, il ouvrait la porte de la chambre. Myrand gisait étendu sur son lit, la tête percée d'une balle."

Le coronar a été prévenu et une enquête aura lieu aujourd'hui.

9e BATAILLON

10e concours annuel

Voici le résultat du 10ème concours annuel de la société de tir du 9e Voleurs de Québec qui a eu lieu aux cibles de Beauport le 20 courant.

Un assez grand nombre de concurrents y ont pris part et se sont disputés avec entrain les prix nombreux mis au concours.

Le nombre des tireurs étrangers au corps, qui ont profité de l'invitation de prendre part au concours "libre", n'a pas été aussi grand que d'habitude en raison de la règle en force dans le 9e, de ne servir que de la carabine avec laquelle le corps est armé, c'est à dire la Snider et qui ne pouvait convenir aux tireurs des autres corps qui pratiquent généralement avec la Martini-Henry ; cependant, quelques uns des meilleurs tireurs du 9e C. R. tels que le lieutenant R. J. Davidson et le soldat J. Gaudin n'ont pas voulu laisser passer l'occasion de se mesurer avec leurs frères d'armes du 9e.

Le temps, quoique incertain, n'a cependant pas trop nu au tir et les concurrents ont pris gaiement leur part de diverses après ce succès.

Les différents concours ont donné le résultat suivant :

1er concours "Des novices"
\$5.—Soldat F. Grégoire, Cie C. 19 pts
4.—"A. Grenier, "C. 18
3.—"Geo. Gagné, "G. 11
2.—"Edm. Trudel, "C. 10
1.—"René Trudel, "C. 10

2me concours de l'hon. T. C. Casgrain

Ouvert à tous les membres de la société.

Distances, 500 et 600 verges, 5 balles à chaque distance.

\$5.—Serg. D. Lamontagne, Cie E 44 pts
4.—Caporal Jos. Routhier, "H 38
3.—Serg. Jos. Germain, "E 34
2.—Serg. J. Trudel, "E 31
1.—Serg. E. Bilodeau, "D 30
1.—Soldat U. de Varennes, "H 29
1.—Capt. L. Routhier, "H 28
Total : \$25.00, don de l'hon. T. Casgrain.

3eme concours du Bataillon

Ouvert à tous les membres de la société.

Distances 200, 500 et 600 verges, 7 balles à chaque distance.

Médailles d'or du Lt. Col. Roy et
\$8.—Serg. Maj. T. Trudel, Cie E 88 pts
6.—Serg. D. Lamontagne, "E 81
5.—Soldat U. de Varennes, "H 76
4.—Capitaine E. Trudel, "C 72
3.—Chef de Mus. E. Barry, "H 69
2.—Serg. J. Trudel, "E 67
1.—Serg. Jos. Germain, "E 63
1.—Serg. Q. Mre E. Gosselin, "B 63
2.—Serg. P. Miller, "B 63
2.—Caporal Jos. Routhier, "H 58
2.—Serg. E. Bilodeau, "D 57
1.—Sold. M. Baribeau, "D 57
1.—Sold. F. Grégoire, "C 45
1.—Sold. Elm. Trudel, "C 40
1.—Sold. A. Grenier, "D 38
1.—Sold. Wilfrid Lacombe, "G 31
Total \$45.00 donnée par l'association et la médaille d'or du commandant.

4eme Concours des Compagnies

Chaque compagnie du bataillon pouvant se faire représenter par trois de ses membres, dont les points mis ensemble constitueront le point de la compagnie.

\$5.00—Compagnie E 236 point.
Prix : \$5.00—Don de l'honorable Juge A. Chabouvet.

5eme Concours Libre

Ouvert à tout venant

Distances, 500 et 600 yds—7 balles à chaque distance

\$6 Capt. L. Routhier, Cie H 95
V. Q. 58

5 Serg.-maj. Trudel, Cie E 9e 53
4 Serg. John Goulet, St C. R. 53
3 Serg. Q. Mre E. Gosselin, Cie 55
B de V. Q. 51
2 Serg. D. Lamontagne, Cie E 9e V. Q. 50
2 Sold. U. de Varennes, "H 49
2 Serg. Jos. Germain, "E 48
2 Sold. M. Baribeau, "D 47
1 Ch. de M. E. Barry, "H 46
1 Capt. E. Trudel, "C 44
1 Serg. E. Bilodeau, "D 37
1 Cap. Jos. Routhier, "H 33

Prix de consolation

\$5 Sold. H. Mailley, Cie H 13 points

Trois concours des "Citoyens"

Prix en nature offerts par les citoyens de Québec.—Distance, 500 yds.—Prix au choix.—Le tireur ayant le plus haut point choisissant à tour de rôle.

1 horloge, donnée par M. Chs A. Parent, cap. L. Routhier, 24 points.

1 bout de brandy, par M. Vital Dupuis, E. Trudel, 23 points.

2 bout. de vin, par H. Beaudry, serg. major T. Trudel, 23 points.

1 or bottines, Edmond Julien, sold. De Varennes, 22 points.

1 Evénement, cap. J. Routhier, 21 pts.

L'Electeur chef de mus. E. Barry 20 p.

1 boîte cigares par M. E. Z. Tarcolette serg. M. E. Gosselin, 15 points.

1 or bottines, par Edmond Julien sold. M. Baribeau, 15 points.

3 volumes par Faucher de St-Maurice, serg. Jos. Germain, 14 points.

1 or bottines, Ed. Montminy, sold. H. Mailley, 13.

1 boîte de cigares, Arthur Drolet, serg. E. Bilodeau.

1 Union Libérale, sold. Edm. Trudel 12 points

Se concours de la Puissance

Le tireur ayant le plus grand nombre de points dans 8 pratiques de l'été ajoutées à trois concours de ce programme aura la médaille d'argent, le suivant la médaille de bronze.

Médaille d'argent de la société de tir de la puissance, serg. D. Lamontagne, Cie E, 551 pts.

Médaille de bronze de la société de tir de la Puissance, sold. U. de Varennes, Cie H, 537.

Prix d'honneur

Coupe donnée par MM. Déry et Drolet, et \$500, serg.-maj. T. Trudel, Cie E, 180 pts.

Coupe donnée par le cap. E. Trudel, et \$400, serg. D. Lamontagne, Cie E, 175 pts.

\$300, cap. L. Routhier, Cie H, 155 points.

\$200, sold. U. de Varennes, Cie H, 154 pts.

Sanglante tragédie à Mansfield, Angleterre

Cinq cadavres dardés à coups de couteaux

L'assassin est constitué prisonnier

Londres, 2.—A Mansfield, paisible petite cité à quelques heures de chemin de fer de Londres, un crime vient d'être commis dont les détails effrayants dépassent en atrocité celui de ces deux petits monstres commis récemment.

Dimanche, dans la nuit, un homme se présentait au poste de police, le corps ensanglanté. Devant l'événement causé par sa présence, il déclara que le sang dont il était souillé n'était pas le sien et que, si l'on voulait plus d'éclaircissements, il fallait se rendre, tout près de là, dans une maison habitée par Mme Reynolds et ses trois fils. Les agents y coururent aussitôt et trouvèrent la maison que des flammes atteignaient déjà. Les pompiers prévenus arrivaient quelques instants après et combattaient le feu. Alors on s'aperçut que, sous les combles, à une petite lucarne, un homme se faisait secourir. Il était enfoncé et ne pouvait descendre.

En même temps qu'on réussissait à lui faire toucher le sol, la porte céda. Alors un spectacle horrible s'offrit à la vue des agents. Dans le vestibule, le cadavre de Mme Reynolds était étendu à la tête presque entièrement séparée du tronc, le ventre ouvert d'un s'échappait les entrailles. Toutes les autres parties du corps étaient lardées de profondes blessures.

Ses agents pénétrèrent dans la maison et trouvèrent, dans une chambre du rez-de-chaussée, les cadavres de deux enfants, William, âgé de seize ans, et Charles, âgé de quinze, tous deux égarés et évanouïs. Puis, dans l'escalier, on découvrit encore le corps mutilé d'un autre enfant, de quatre ans celui-là, un petit-fils de Mme Reynolds. Les mutilations de ce cadavre dépassaient en horreur ce qui se peut décrire.

Cependant, l'homme qui tout à l'heure était enfoncé sous les combles et auquel on avait porté secours, George Reynolds, fils aîné de la victime, s'était évanoui. Quand il revint à lui et put répondre aux questions de l'inspecteur de police, il raconta, fou de douleur :
— Nous avions, depuis quatorze mois un locataire nommé Henry Wright, qui se livrait à la boisson et était sujet à des accès de fureur, lorsqu'il était ivre. Cette ivresse dissipée, il n'y paraissait plus. Or, samedi soir, étant rentré moi-même un peu gris, je ne tardai pas à m'endormir, lorsque dans la nuit, à quelle heure précise, je ne puis le dire, des cris me réveillèrent. Ces cris étaient poussés par ma mère ; je voulus descendre. J'étais enfoncé. Alors, j'ouvris la porte et j'avis, au clair de la lune, Wright près de la maison. A ce moment, la fumée s'enleva dans la chambre et je suis tombé suffoqué. Deux fois, pourtant, j'ai pu me relever, et c'est ainsi que, par la lucarne, j'ai appelé au secours.

Quant à l'homme interrogé au poste de police, il répondit avec sang-froid :
— Je me nomme Henry Wright ; j'occupais une chambre chez Mme Reynolds. J'ai tué cette femme, deux de ses fils et

son petit fils. Si j'ai épargné Georges, c'est par sympathie. Mais je l'avais solidement enfoncé pour qu'il ne pût sortir. Maintenant, gardez-moi, pendez-moi, je ne dirai rien de plus.
Et il se renferma dès lors dans un obstiné mutisme. On ne sait quelle hypothèse admettre en présence de cet épouvantable meurtre. Mme Reynolds, veuve depuis sept ans, possédait une relative aisance. On croit jusqu'ici que Wright a commis son crime en proie à un accès d'aliénation mentale. C'est ce que l'examen médical déterminera.

BREVIAIRES et MISSELS

EDITIONS DE 1894-1895.

EN VENTE A LA

LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAV

Pruneau & Kirouac

28, rue de la Fabrique.

BREVIAIRE 4 vols in-12, propres du Canada, chagrin, 2e choix noir, année 1894.....\$ 1 00

BREVIAIRE 4 vols in-12, chagrin, 1er choix, noir, année 1894... 10 00

BREVIAIRE 4 vols in-12, maroquin du Levant, grenat avec custode en chagrin noir, année 1894..... 15 00

BREVIAIRE 4 vols in-18, chagrin, 2e choix noir, 1891..... 5 00

BREVIAIRE 4 vols in-18, chagrin, 1er choix, noir, 1891..... 7 00

BREVIAIRE 4 vols in-18, chagrin, 1er choix, noir, 1894..... 10 00

BREVIAIRE (totum), 1 vol in-18, chagrin, 1er choix, 1891..... 9 00

BREVIAIRE 2 vols in-16, chagrin, 1er choix, 1891..... 6 00

HORRE DIURNAE chagrin, 2e choix, 1895..... 1 00

HORRE DIURNAE chagrin, 1er choix, 1894..... 1 50

MISSAL reliure anglaise, tranche jaspée..... 6 00

MISSAL reliure chagrin, 2e choix tranche dorée..... 7 75

MISSAL 1895, chagrin, 1er choix, noir, tranche dorée..... 10 00

MISSAL 1895, chagrin, 1er choix rouge, tranche dorée..... 11 00

MISSAL pour messe de défunt, \$1.00, \$2.00 et \$2.50.

MISSAL des missions in-8, basane propre..... 3 50

SIGNETS pour Missal, \$1.00, \$1.50

CORDE pour glands d'aube, 5e la verge. GLANDS D'AUBE, 502, 75c, 90c, \$1.25, \$3.00, \$4.00.

Une visite est instantanément sollicitée.

Pruneau & Kirouac

28, rue de la Fabrique.

19 février 1895—lan

Chemin de fer Intercolonial

Le 27 et après LUNDI, le 24 JUIN 1895, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, (dimanches exceptés) comme suit :

Les trains quitteront Lévis
Express pour Rivière-du-Loup et Petit Métis..... 8.40
Express pour St-Jean, Halifax et Sidney..... 14.50
Accommodation pour Rivière-du-Loup..... 17.45
Express pour Petit Métis (le samedi seulement)..... 3.20

Les trains arriveront à Lévis
Accommodation de la Rivière-du-Loup..... 5.15
Express de Petit Métis et Rivière-du-Loup..... 13.30
Express de St-Jean, Halifax et Sidney, (lundi excepté)..... 16.00
Express de la Rivière-du-Loup, tous les jours..... 16.00
Express de Petit Métis, (dimanche seulement)..... 23.30

Le train arrivant à Lévis à 5.15 hrs. partira de la Rivière-du-Loup le dimanche soir, mais non le samedi soir.

Les trains de l'Intercolonial sont chauffés avec la vapeur de la locomotive, et ceux qui voyagent entre Halifax et Montréal via Lévis sont éclairés à l'électricité.

Tous les trains circulent d'après le temps d'un Eastern Standard.

On se procurera des billets et des informations à propos de la voie, des taux de fret et des passagers, en s'adressant à :

D. R. McDONALD, Agent Local de Québec, Bureau du chemin de fer, 49 rue Dalhousie, Moncton, N.-B., 20 juin 1895.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE

LES PILULES ET ONGUENT

DERNIERE EDITION

Westmoreland et les libéraux

Très exigeants avant le vote, les libéraux sont cependant faciles à contenter après l'élection.

Ils sont déjà remis de leur défaite à Westmoreland. M. Tarte s'écrit: "Nous vaincrons la prochaine fois." Et, comme ils seront battus encore la prochaine fois, ils vaincraient une autre fois.

Le seul droit qu'ils réclament, c'est de blesser le public à leur aise.

C'est encore la corruption, disent-ils, qui a triomphé. Et ces hypocrites n'ont fait la lutte qu'avec de fausses promesses de ponts et des travaux de toutes sortes.

La majorité du candidat conservateur n'est pas aussi considérable, il est vrai, mais il faut considérer que M. Wood jouissait d'une grande influence personnelle.

Cette fois, c'est M. Killam qui avait le plus d'avantage sous ce rapport, vu ses relations d'affaires. Et puis, M. Killam avait déjà obtenu la majorité sur M. Powell, aux élections provinciales. Malgré tout cela, cependant, et malgré l'influence des deux gouvernements provinciaux, le candidat libéral est défait par 700 voix.

Si les libéraux se fient là-dessus pour remporter le Nouveau-Brunswick aux prochaines élections, leurs espérances n'ont rien de particulièrement brillant.

A propos de cette élection, n'est-il pas remarquable de voir M. Laurier toujours absent de la lutte depuis un an?

Il n'était pas à Verchères, il n'était pas à Westmoreland.

Pourquoi?

Le pauvre grand chef, il a toujours peur de se prononcer sur la question des écoles.

Il laisse cette tâche à son fils d'adoption, le vertueux M. Tarte.

BEAUCE

Le Rfr. Albert Côté vient d'être nommé chapelain du collège de St-François de la Beauce. C'est un prêtre distingué par sa science, ses vertus et son zèle à promouvoir les intérêts de la jeunesse. Il aura ses appartements dans le collège avec les chers Frères.

Nul doute que cette nomination assure le succès de cette maison naissante.

Sa Grandeur Mgr Bégin a donné par la aux habitants de la Beauce, une preuve non équivoque de son dévouement à la prospérité de l'instruction dans cette partie du pays.

A LOURDES

Un spectacle pitoyable

25,000 malades ou estropiés arrivent à Lourdes, France

Lourdes, 26 — Quatorze trains chargés de malades ou d'estropiés sont arrivés ici de Paris vendredi soir. Tous ces malheureux sont sans secours aux environs de la gare demandant à être portés à la grille sacrée. Il y a actuellement ici 25,000 personnes qui attendent qu'on les plonge dans les eaux guérissantes; beaucoup sont aux portes de la mort. Dix-sept malades transportés dans le dernier train arrivé de Paris sont morts pendant le voyage.

New York, 26 — Une dépêche de Londres au "Sun" dit: Les rapports sur les pèlerinages annuels des malades à Lourdes, commencés depuis quelques jours, sont des plus désolants. La gare d'Orléans, à Paris, a été remplie nuit et jour cette semaine par des milliers de malades et d'estropiés qui enduraient de terribles souffrances dans leurs efforts pour se rendre jusqu'à la grille de Lourdes. La plupart du temps l'air était rempli des cris et des gémissements des pèlerins presque mourants que l'on descendait ou montait sur les trains. Le spectacle jeudi après-midi, à l'arrivée d'un train d'Allemagne amenant 900 malades, dont beaucoup dans un état désespéré, qui venaient charger de train, était assez pénible pour faire éloigner les spectateurs d'une nature un peu impressionnable. Jamais on n'a vu à Lourdes une pareille multitude de malades, d'estropiés et d'aveugles.

Des prêtres de service à la grille déclarent qu'ils ne reçoivent pas moins de 18,000 personnes par jour qui viennent dans l'espoir de se faire guérir par les saintes eaux. On rapporte de nombreux récits de guérisons miraculeuses à la maison centrale des Pères Pèlerins de la Croix, à Paris. Le Père Bailly note soigneusement chaque cas, qui est examiné sur les lieux mêmes par des médecins, dont trois sont Anglais et protestants.

Les essais sont signés par deux docteurs avant que le malade s'en aille. Des centaines de guérisons sont enregistrées. Les directeurs de la compagnie du chemin de fer d'Orléans remarquent que les trains retournant de Lourdes contiennent beaucoup moins de malades ayant besoin de secours que ceux qui partent.

ENCORE LA QUESTION DES ECOLES

Winnipeg, Man., 26 — Sir John Schultz est actuellement à Banff, en consultation avec Sir John MacKenzie, en ce qui concerne la question des écoles. On dit que Sir John en est venu à un arrangement avec le ministre Greenway et que si cet arrangement est accepté par le premier ministre Bowell, il sera ratifié immédiatement. Il est faux qu'en vue de ses efforts on donne un second terme d'office à Sir John. On s'attend que l'hon. M. Patterson arrivera sous peu ici pour prendre possession de sa résidence. Le sentiment public qui a été d'abord hostile à la nomination d'un lieutenant gouverneur venant de l'E-t s'est de beaucoup modifié depuis que l'on a appris que la populaire M. Search avait été nommé commissaire des terres de la Couronne, en remplacement de M. H. H. Smith.

L'hon. M. Greenway a réuni son cabinet, samedi après-midi, pour discuter la dernière communication du gouvernement fédéral, sur la difficulté des écoles. Après la séance, le premier ministre a déclaré qu'aucune décision n'avait été prise et que la question serait considérée de nouveau.

L'hon. M. Bowell a résolu de retarder son retour à Ottawa afin de pouvoir visiter Edmonton et autres villes.

LA CONVOCATION DU PARLEMENT

Les chambres s'ouvriraient le 2 janvier

Quelle durée aura la session?

Une question à discuter

Ottawa, 26 — Le parlement sera convoqué plus tard que le 2 janvier prochain, et la question déjà soulevée de savoir, combien de temps peut-il séjurer légalement? La réponse à cette question ne peut être douteuse, suivant l'opinion de ceux qui ont été consultés à ce sujet. Suivant la constitution, le parlement est élu pour cinq ans, à partir de la date du retour des writs de l'élection précédente. Il peut, si c'est la détermination du gouvernement, être dissous plus tôt, mais son existence est fixée à 5 ans et pas plus. La date fixée à la dernière élection pour le retour de la pluralité des writs fut le 25 avril 1891. Ainsi il est évident que la limite de l'existence du parlement actuel est déterminée au 25 avril 1896. Les libéraux d'Ontario ont contesté que la durée de la législature provinciale est de quatre ans après le retour du dernier writ. Comme le retour d'Algonia est toujours de beaucoup plus en retard que les autres districts plus accessibles, cet écart à la lettre de la constitution a, en une occasion au moins, tourné en faveur du gouvernement local. Ainsi, la troisième législature d'Ontario a été continuée du 23 décembre 1874 au 25 avril 1879, c'est-à-dire trois ou quatre mois de plus que la loi ne le veut. Si cette ligne d'argumentation prévaut, et rien n'est plus vraisemblable, le septième parlement du Canada peut se prévaloir d'une existence légale jusqu'au 3 juin 1896, puisque c'est la date du retour du dernier writ, celui d'Algonia. Mais en mettant cela de côté, comme hors de question, il paraît qu'une session commençant le deux janvier, aurait près de quatre mois, pour la transaction des affaires, période amplement suffisante, dans le cas où il n'y aura pas de difficultés à circuler.

A propos de l'élection prochaine, la seule direction donnée par la constitution est qu'une session du Parlement doit avoir lieu avant l'expiration d'un an, de la dernière session, afin que le peuple puisse être consulté dans l'année de 1896, ou au printemps de 1897, pourvu que ce soit fait assez tôt pour que le nouveau parlement puisse avoir une session en dehors d'une année de la prorogation de la session précédente.

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS

Et les amendements projetés

Nous lisons dans la Presse:

Comme on nous informe que l'article publié l'autre jour au sujet des amendements qui doivent être soumis à la prochaine assemblée générale n'est pas bien interprété par quelques membres, nous croyons dans l'intérêt de tous les intéressés devoir publier au complet les amendements proposés, ayant trait aux bénéfices en maladie. Le voici:

Article 67.—En temps d'épidémie, de disette, ou en aucun autre temps, si l'allocation payable aux membres, malades ou atteints d'accidents vient à dépasser le montant de la cotisation mensuelle, prélevée à compter du 1er juillet 1895, après en avoir déduit les frais d'administration, il sera alors faite une réduction sur les bénéfices payables en maladie, d'après calculs faits de temps en temps, de manière que le montant total des bénéfices payés et des frais d'administration n'exécède pas le montant de la dite cotisation mensuelle.

Cette réduction ne doit cependant être faite que sur les bénéfices des membres qui ont déjà reçu des secours en maladie pendant au moins vingt semaines dans l'espace des douze derniers mois.

Nous croyons ce règlement très sage, parce qu'il assure d'une manière positive l'avenir de cette belle société en garantissant, en même temps, à ses membres des bénéfices fixes pendant les premiers vingt semaines de maladie d'abord et ensuite au "pro rata" des revenus de la caisse des malades.

NOUVELLES DE MONTREAL

ACCIDENTS

Arrêté pour tentative de meurtre

Une exposition de peintures

Un vieux notaire disparue

Montréal 26 — Le coroner est allé hier à St-Thomas, comté de Soulanges pour s'enquérir des circonstances de la mort de D. McQuaid. Celui-ci a été frappé par un train du Pacifique à Dalhousie pendant qu'il marchait imprudemment sur la voie, vendredi dernier.

L'enquête a commencé à onze heures hier soir, et ne s'est terminée qu'à une heure ce matin. Le verdict de "mort accidentelle" a été rendu.

M. Charles Benoit employé au greffe de la couronne et de la paix, a failli être asphyxié, la nuit dernière, au même temps que sa famille à sa résidence rue Sainte-Anne. Vers une heure et demie, ce matin, M. Benoit était éveillé par un étranger qui lui criait de le sauver au plus vite que la maison était en feu.

On s'aperçut alors que le feu avait éclaté dans un magasin de papeterie tenu au-dessous par une dame Martin. Ce commencement d'incendie cessa pendant qu'il fut promptement éteint par les pompiers.

Les constables O'Shaughnessy et Samson ont arrêté samedi soir, un nommé Auguste Lévesque, âgé de 35 ans, pour tentative de meurtre sur sa fille, madame F. Lachapelle.

Il apparaît que vendredi soir l'accusé Lévesque s'est rendu à la résidence de Mme Lachapelle, No 380 rue St-Antoine. Il était plus ou moins sous l'influence de la boisson. Il a échangé quelques mots aigres doux avec elle et soudain lui a tiré un coup de revolver. Une seule balle a été tirée, mais heureusement n'a atteint personne.

Ce matin en cour de police, Lévesque s'est déclaré innocent. Il prétend qu'il n'a voulu tuer personne mais seulement leur faire peur et que de plus il ne savait pas qu'il faisait car il était plus ou moins en état d'ivresse.

Son procès aura lieu jeudi prochain en cour des Sessions Spéciales.

Un jeune enfant nommé François Thibault âgé de six ans est disparu de la résidence de ses parents et ses derniers ont fait des recherches, mais sans résultat.

Hier après-midi M. T. Lafontaine domicilié au No 139 rue St-Paul, passant par le pont Wellington quand il a aperçu le cadavre d'un jeune enfant flottant dans le canal.

Aussitôt il est allé avertir la police et l'enfant a été transporté à la morgue où il a été reconnu comme étant le jeune Thibault.

Le coroner a été averti et tiendra une enquête.

On annonce pour l'automne prochain un événement artistique des plus intéressants.

C'est une exposition des œuvres des peintres canadiens tant de ceux qui habitent l'étranger que de ceux qui sont de retour au pays.

La vertu d'une heureuse combinaison en effet, l'exposition de peinture nationale se confond avec la grande "Kermesse" qui aura lieu vers cette date dans la caserne ("drill hall") de la rue Craig.

L'avis publié dans la Gazette officielle de samedi que les minutes de M. Joseph Evariste Ollion Labadie notaire étaient transportées à son fils M. T. A. Labadie a été beaucoup démenti.

Un représentant de "La Presse" est allé ce matin au bureau de M. Adolphe Labadie pour lui demander si son père M. J. E. O. Labadie était à la ville. Il fut répondu que celui-ci n'était pas en ville et qu'il était malade d'un rhumatisme inflammatoire.

Quant aux rumeurs étranges qui circulent sur le compte de son père M. Adolphe Labadie les a niées absolument et est éreinté.

On dit que le d'encouragement a forcé le vieux notaire à s'enfuir. Il était l'administrateur de plusieurs successions importantes et on le dit très embarrassé dans ses comptes. Il n'aurait pu fournir un état satisfaisant de ses gestions et aurait décidé de partir du pays pour empêcher sa famille de tomber dans la misère.

M. J. E. O. Labadie est âgé d'environ soixante ans et il a toujours joui de la meilleure et de la plus intégrale réputation.

Il est propriétaire de plusieurs immeubles qui pouvaient amplement garantir les sommes dont on le dit incapable de rendre compte.

La nouvelle de son départ a causé une pénible surprise parmi tous ses amis. On espère que toutes les difficultés seront bientôt réglées et que M. Labadie reviendra reprendre son poste à son étude de notaire.

M. J. E. O. Labadie est né en 1826 et a été admis à la pratique du notariat en 1846.

Vers neuf heures samedi soir on est venu avertir le capitaine MacMahon, un homme vaillant absolument se couper la gorge à l'aide d'un rozor et que les personnes présentes à la maison avaient beaucoup de difficultés à l'empêcher de commettre son acte.

MacMahon et le constable Gamache se sont immédiatement rendus sur les lieux et à leur arrivée l'individu faisait un tapage d'enfer et voulait toujours se tuer, mais il a vite changé d'idée en voyant entrer les colosses officiers de la paix qui, après lui avoir conseillé de prendre ses sens et l'avoir complètement dégrisé d'une bonne manière, sont partis laissant leur homme avec de meilleurs idées.

L'individu qui a attenté à ses jours est un journalier qui est marié depuis un mois et demi seulement.

C'est un bon ouvrier mais qui, mal-

heureusement, prend un peu trop souvent son "p'tit verre."

LA FRONTIERE D'ALASKA

Un Père Jésuite dit que l'Angléterre est à en faire une nouvelle

San Francisco, Cal., 26 — Le Père Barham, S. J. vient d'arriver d'Alaska et à dit ce qui suit au sujet de la frontière entre la Colombie Anglaise et l'Alaska:

"L'Angleterre a des ingénieurs et des arpenteurs actuellement sur le terrain, dans le but de trouver une ligne de démarcation entre la Colombie Anglaise et l'Alaska qui pourrait lui convenir."

"Il est probable que les Etats-Unis dans le nouveau plan que les ingénieurs sont à préparer, prendront une partie du sud-est de l'Alaska."

"A Forty Mile Creek même est un détachement de police canadien."

Le père Barham a ajouté que l'on pouvait s'attendre l'hiver prochain à des troubles sérieux entre les mineurs américains et les officiers canadiens de ce district.

ANGLETERRE

Parlement anglais

Londres, 26 — A la Chambre des Communes, aujourd'hui, M. W. Johnston, conservateur, demande où en sont les négociations qui ont eu lieu entre le Canada et Terre-Neuve, au sujet de l'entrée de cette dernière colonie dans la confédération canadienne. Il demande encore si c'est l'intention du département de l'Intérieur d'aider Terre-Neuve à sortir de ses présentes difficultés financières.

M. Chamberlain, secrétaire d'Etat pour les colonies, dit que les négociations avaient été interrompues, parce que, croit-il, le Dominion ne semblait pas porté à assumer la dette de Terre-Neuve. Si la seconde question de M. Johnston signifie une imposition de taxes sur les contribuables de la Grande-Bretagne pour payer la dette de Terre-Neuve.

M. Chamberlain dit qu'il doit répondre dans la négative.

M. George Curzon, sous-secrétaire des affaires étrangères, déclare que le rapport que les troupes envoyées pour couvrir le consul anglais à Ku-Cheng avaient pillé les missions chrétiennes de cette localité n'était pas confirmé par le consul lui-même.

Le Foreign office, dit-il, n'a entendu parler d'aucune action de ce genre de la part de l'escorte. Le gouvernement, cependant, en apprenant que les autorités chinoises à Ku-Cheng s'opposaient à la présence du consul anglais, à l'enquête sur les outrages commis sur les missionnaires anglais et américains, avait envoyé une protestation au gouvernement de Pékin. Celui-ci télégraphia immédiatement des ordres à l'effet de permettre au consul d'assister à l'enquête.

FAITS DIVERS

Conseil de Ville

Réunion spéciale du conseil de ville, ce soir.

Visite à l'hôpital

Son Honneur le maire Parent et M. Chouinard, greffier de la cité, sont allés rendre visite à l'amiral Erskine, hier matin.

La manufacture Bresse

Il nous fait plaisir d'annoncer que les difficultés survenues entre les actionnaires de la manufacture de chaussures Bresse seront réglées sous peu et que l'établissement recouvrira ses portes bientôt.

A l'hôpital

Un matelot du Crescent du nom de Dwyer a été envoyé à l'hôpital souffrant des fièvres typhoïdes.

Le matelot Burroughs du Canada a été aussi envoyé à l'hôpital. Il s'est fracturé une jambe.

Identification

Le cadavre dont nous avons annoncé la trouvaille hier sur les bords de la rivière a été identifié ici. C'est celui d'un jeune Napoléon Dion, de Montréal, qui avait profité de l'excursion du 14 du courant à bord du Trois-Rivières pour venir voir son père, malade de paralysie. Il était le seul soutien de sa mère.

En retard

Le vapeur Montréal, de la compagnie du Richelieu n'est arrivé qu'à 2 heures et après-midi. Il avait à bord un grand nombre de touristes américains.

Donnée

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 26 août 1895, est de \$2,370.47.

Maritime

Le vapeur Sardinian, parti de Québec le 18 du courant, est arrivé à Liverpool hier.

Le Mariposa, de la ligne Dominion, parti de Québec le 17 du courant est arrivé à Liverpool à 5 h 15 p. m. hier.

Un jeune marin de la barque Strathmore, capt. Macdonnell, s'est tué en tombant dans la cale du vaisseau, en remontant le fleuve.

MARIAGE

Brochu-Dubé. — A St-Jean Port-Joli, mercredi 21 août courant, M. H. Arthur Brochu, cultivateur de St-Agnathe de La Bièvre, conduit à l'autel digne Marie-Éthier-Amazay Dubé, institutrice.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. P. P. Delé, curé de Ste-Julie de Symmes, oncle de la mariée.

Les arbres Comme les hommes

Grandissent, prennent de la vigueur et deviennent plus forts pendant un certain temps; mais, arrivés à un certain âge, bien que gagnant encore en volume, ils perdent de leurs forces lorsqu'ils ont dépassé la période virile. Il'en est de même des hommes: ceux d'un moyen âge, les tables d'harmonie des pianos "PRATTE", sont faits d'épinettes et de sapins soigneusement triés, et qui ont poussé sur les montagnes où ils étaient exempts de l'humidité.

C'est ainsi que, en choisissant des arbres d'un âge convenable, on obtient un bois plus souple et plus fort; deux qualités essentielles à une parfaite vibration de la table d'harmonie.

Voyez celles que nous avons dans nos salles d'exposition.

La Franco-Pratte
1676 Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

24 août 1895—11. 622

On demande

Une bonne fille de chambre, pour un jeune ménage; recommandations exigées. S'adresser à ce BUREAU.

Ecole Normale Laval

La rentrée des élèves-maitresses aura lieu MARDI le 3 SEPTEMBRE prochain, et l'Ecole annexée s'ouvrira le lendemain à 9 h. A. M. La rentrée des élèves-maitres aura lieu VENDREDI, le 6 SEPTEMBRE prochain, et l'Ecole annexée de ce département s'ouvrira le lendemain à 9 h. A. M. TH. G. ROULEAU, pte, Principal.

27 août 1895—71. 627

COUVET DU BON PASTEUR, CHARLESBOURG.

L'ouverture des classes aura lieu le 2 SEPTEMBRE. On fait remarquer qu'il y a un cours spécial d'anglais.

22 août 1895—94. 627

ACADEMIE DE JESUS-MARIE, SILLERY.

LA RENTRÉE des élèves aura lieu le 3 SEPTEMBRE.

20 août 1895—154. 625

ACADEMIE SAINT-LOUIS.

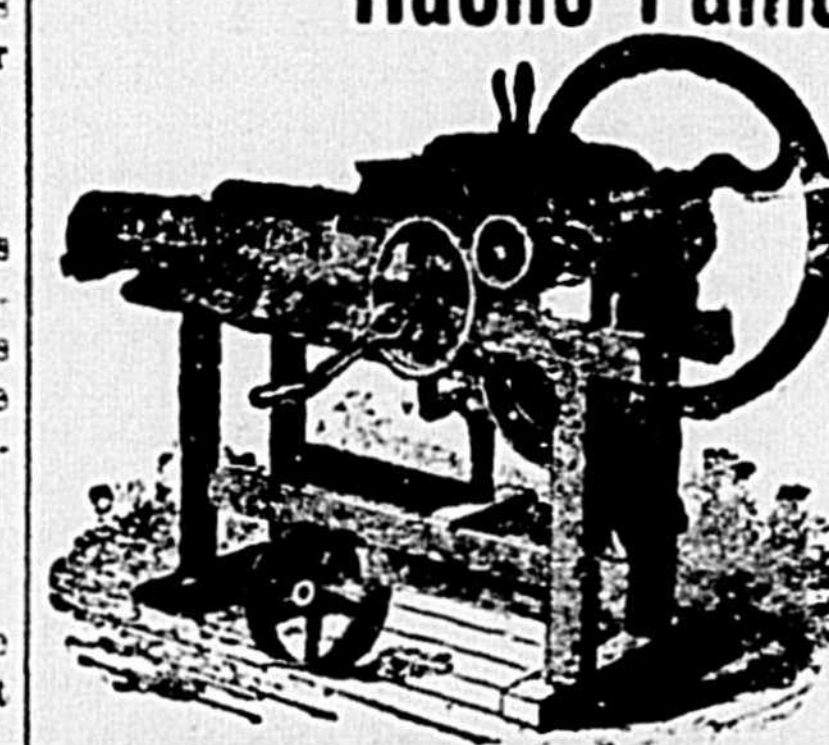
L'ouverture des classes à l'Académie Saint-Louis aura lieu le 2 SEPTEMBRE. Cette Académie est sous le contrôle des Religieuses du Bon Pasteur. On fait remarquer qu'il y a des classes spéciales pour petits garçons. L'enseignement se donne dans les deux langues.

22 août 1895—51. 628

Monastere des Ursulines.

La rentrée des élèves du Pensionnat des Ursulines aura lieu MERCREDI, le 4 SEPTEMBRE, et celle du Demi-Pensionnat JEUDI, le 5 SEPTEMBRE. Monastere des Ursulines, Québec, 21 août 1895. 2 août 1895—134. 628

Hache Paille Hache Paille



De toutes sortes et de tous prix.

Nous avons FOHIO, le meilleur connu, le BELL, le CUMMINGS, le MOODY, etc., etc. MOULINS A BATTRE et VANNERES avec pouvoir à cheval de Ellis Keystone, venant directement des Etats-Unis, ce moulin est reconnu comme le plus perfectionné, le plus durable et le plus d'usage, aussi les moulins MOODY, CHAMPION, etc., etc.

Venez voir notre assortiment et jugez par vous-mêmes.

Latimer & Legare
213 rue St-Paul ou 24 rue St-Vallier, Québec,
Aussi: Fraserville, P. Q.
9 mars 1895—6mej.

Aux Messieurs CLERGÉ COMMUNAUTÉS

Esquissez prend la liberté de rappeler à nos membres du clergé et des communautés que nous avons le plaisir de leur offrir actuellement les statuts de tous genres et de toutes richesses, des plus variés et des plus riches.

STATUES
de St Antoine de Padoue,
Groupes de la Ste Famille,
Anges adorateurs,
Groupes du rosario.

Depuis quelque temps, nous avons fait de nombreuses et importantes, et nous croyons que l'on ne peut faire mieux que de passer à notre établissement pour y examiner notre assortiment.

VENEZ et vous vous convaincrez que vous pouvez acheter quelque chose de beau à très bon marché.

MICHELLE RIGALI
132 & 134
RUE ST-JEAN.
19 août 1895—3mejpa 616

Chaque jour, un jour d'affaires.

C'EST LE TEMPS POUR LES EMPLETTES DE VACANCES!

BALANCE:—Tweeds et Cashmères..... 20c en mont. Mouseline Blanche..... 07c do Mousseline de Fantaisie..... 05c do Flanellette..... 05c do Shirting blanc..... 05c do Coton Gris..... 05c do Coton Gris..... 05c do

RESUEURS: Pour HOMMES et GARÇONS, un bleu marin, blanc croisés depuis 75c.

ATTACHES 10 CENTS, VESTES POUR DAMES, tout laine, 10 CENTS, CHEMISES BLANCHES, 25 CENTS, CHEMISES FLANELLETTE, 25 CENTS, CINTURES EN CUIR POUR DAMES, 15 CENTS

Ceintures LAWN TENNIS, BASEBALL, LACROSSE **Ceintures** **CHAPEAUX.**

Tous nos chapeaux de paille pour Dames vendus EN BAS DU PRIX COURANT. Aussi toutes nos fleurs depuis 10c en mont.

N'OUBLIEZ PAS L'ENDROIT.

WM MICHAUD
183, Rue St-Joseph, (VIS-A-VIS L'EGLISE).
11 mai 1895—Jan2mej.

VIDAL, FILS & CIE,

ONT EN MAINS:

- 1 Séparateur de crème De Laval, en bon ordre.
- 1 Eclair à vapeur de 25 forces, excellent.
- 1 Chaudière horizontale de dix chevaux vapeur.
- 1 verticale de 7 —
- 1 Grément de soies rondes, neuf pouces, 20 pds.
- 1 Poney-plaieur neuf de 20 pds.
- 1 Planer-emboureur de 24 pds.
- 2 Turbines Leifald et 1 Petit géant.
- 1 Paire de moulages bâtarde, en pierre.
- 1 Gros Tour à fer à extension 40" x 40"
- 1 Planer à fer 6' x 24" x 20".
- 1 Drill à fer au diamètre de 16 pds.
- 1 Grand lot de poulies en fer et en bois.
- 2 Slides rests pour tourner le fer.
- 1 Machine à carder montée sur table de bois.
- 1 Lot de courroies de cuir, neuves.
- 1 Bateau à vapeur "Anglesa."

Les engins Westinghouse prennent la moitié moins de vapeur pour donner autant de force. Les bouilloires Kingsley exigent la moitié moins de combustible pour donner la même quantité de vapeur. Demandez les circulaires. N'oubliez pas les planeurs Ballantine de Prestco, dont les échouons sont coupés à la machine.

VIDAL, FILS & CIE,
Rue St-Paul, Québec.
31 juillet 1895—6mej.

JOS. P. OUELLET

Architecte et Évaluateur.